



GDSA30

Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Gard



Association loi 1901

Nouveau !

Pour tout savoir sur notre "**ennemi public N°1**" en apiculture.

Un guide complet élaboré sous l'égide de la FNOSAD vous dira tout sur le VARROA et la VARROOSE.

[lien de téléchargement](#)

Traitements de lutte contre le varroa.

Retrouver la liste complète, avec leurs modes d'utilisations, des différents traitements bénéficiant d'une AMM et "autorisée" en France.

[Informations techniques sur les médicaments à consulter](#)



La gazette apicole N°22 - juillet 2021

[lien de téléchargement](#)



Plaqueette Miels de France

De par la diversité de ses paysages et par la richesse de ses terroirs, la France offre une grande variété de miellées, qui permet la production de miels différents.

[Consulter la carte des miellées](#)



Réseau LUTTE FA du GDSA 30

« LUTTE contre le Frelon Asiatique sur le GARD »

Une réunion des « Référents » et des « Intervenants » du Réseau de Lutte FA du GDSA 30 s'est tenue le 9 Septembre dernier en Visio-conférence. Mais qu'est-ce qu'un **référent** et qu'est-ce qu'un **intervenant**, et qu'est-ce que **notre « Réseau LUTTE FA »** ?

Au vu des dégâts dans certains ruchers et face aux risques qu'engendre sa prolifération, le Frelon Asiatique (FA) s'est

« naturellement » inscrit, en tant que danger sanitaire apicole, dans les préoccupations et actions du GDSA 30, et ce depuis 2008 ...

Agir pour protéger les ruches de cet envahisseur s'est révélé rapidement compliqué :

- En quelques années, le FA a colonisé tout le département
- Les nids peuvent se rencontrer partout
- La destruction reste tributaire de la découverte du nid
- Les actions à entreprendre sont multiples et nombreuses ; elles nécessitent une coordination complexe, des formations et des compétences particulières, et se révèlent être souvent un vrai service public !
- Pas assez d'apiculteurs, jusqu'à présent, prennent leur part dans ce Réseau

Définition du Réseau de LUTTE FA du GDSA 30 :

C'est l'ensemble des personnes (physiques ou morales) regroupées au sein du GDSA 30 pour agir contre *Vespa Velutina* (Nom scientifique du Frelon Asiatique), par divers moyens dont voici une liste non exhaustive :

- Piégeage raisonné de printemps (liaison structurée sur gdsa30.piegeagefa@gmail.com)

- Recensements des captures, des nids primaires et secondaires, détruits ou non détruits, par commune gardoise pour un suivi de la prolifération et une étude des impacts possibles
- Informations sur FA et sur notre Réseau auprès des collectivités et de leurs administrés
- Développement de partenariats avec les collectivités (voir nos conventions Type)
- Exploitation des alertes au 112 (partenariat avec le SDIS 30)
- Interventions de Destruction coordonnées s'appuyant sur nos informateurs, particuliers, collectivités, SDIS 30, et nos Référents et Intervenants
- Formations de partenaires territoriaux pour relayer ce travail de Destruction des nids

Définition du Référent GDSA 30 dans notre Réseau Lutte FA :

C'est une personne qui, sur un secteur donné (ensemble de communes), prend en charge les alertes sur hyménoptères qui lui sont renvoyées, notamment celles du 112 et des mairies, où il est référencé :

- Prise de contact téléphonique avec l'alerteur
- Tri des demandes et élaboration d'une fiche FA éventuelle qui va permettre une intervention

- Suivi et Recensement des destructions par commune sur toute la saison (du 1^{er} Avril au 31 Mars A+1)
- Collaboration étroite avec les collectivités pour l'information, la divulgation des propositions de Conventions de Partenariat.

Définition de l'Intervenant GDSA 30 dans notre Réseau Lutte FA :

C'est celui qui élimine les nids de FA, primaires ou secondaires. Il a été formé pour intervenir de diverses manières suivant l'implantation du nid, sa hauteur et sa grosseur. Il est équipé du matériel adéquat et notamment de perches permettant les interventions hautes. Un **référént** peut être aussi **intervenant** et c'est souvent le cas. Les intervenants ont un Certificat «**Biocide**» pour l'utilisation d'insecticide, mais d'autres méthodes sont à l'essai (notamment la destruction à la vapeur avec le prototype « Pollinis »). Les nids à faible hauteur peuvent être enlevés sans recours au « chimique » ...

Quinze intervenants ont suivi la formation Certibiocide début Juillet 2021 et nous redéployons actuellement une douzaine de perches.

Grâce au soutien des municipalités conventionnées avec notre Réseau et aux dons des particuliers chez qui nous intervenons, nous pouvons investir dans le matériel et indemniser les frais des bénévoles engagés dans cette Lutte.

Nous avons encore besoin de nombreux engagements car certains secteurs du Gard sont trop peu pourvus, ce qui diminue notre efficacité. (Contact : gdsa30@gmail.com)

Robert CHAUZAL, Gilbert DUMAS

Rucher école "Les champs d'Apibio"

Pour sa première année d'activité, malgré la gêne occasionnée par l'actuelle pandémie, **le rucher école Apibio** de Rousson (30340), avec le soutien du GDSA30, a accueilli ses 12 premiers stagiaires pour une session de 6 journées de formation réparties entre avril et septembre 2021.

Ces journées ont été animé par **Jean Descloux** du GDSA30. Jean est un formateur reconnu depuis des années auprès de la filière apicole du département. Fidèle à ses valeurs, il a mis en place une formation de "terrain" faisant une large place à la pratique sur le rucher. Certains "**néo-apiculteurs**" découvraient ainsi ce qu'était une colonie d'abeilles, ses besoins et son mode de vie. Des pré-inscriptions pour l'année prochaine sont d'ors et déjà possible en se rendant sur le site du Rucher école : [Les champs d'Apibio](#) (Nombre de place limitée à 12 maximum)

Après cette formation et pour faire suite à une demande "pressante" des stagiaires, Jean Descloux va proposer pour le début du printemps 2022 une **formation de perfectionnement dédiée à l'élevage de reines et à leurs introductions**. Le prérequis pour participer à cette

formation étant d'avoir déjà une certaine pratique en apiculture. Les pré-inscriptions pour ce module de perfectionnement se font également sur le site : [Les champs d'Apibio](#)

La demande de formation en apiculture est très soutenue, saluons cette belle initiative.



Déclaration annuelle de ruches et ruchers 2021

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2021.

[Déclaration de détention et d'emplacement de ruches](#)

[Unsubscribe](#) | [Manage your subscription](#) | [View online](#)